

Bulletin d'inscription

Fiche d'identité du propriétaire

Mme Mlle M

Nom-Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mail :

*Réservation Repas Chaud : Nombres de personnes : x 15 €
(payable à l'inscription) (Si règlement par chèque, à libeller à l'ordre de la Tannerie du Clos Rimbaud)*

Identification des chevaux

Nombre de chevaux :

<i>Nom du cheval</i>	<i>Age du cheval</i>	<i>Race</i>

Date limite d'inscription : le mardi 23 mars 2010 inclus.

Règlement

- 1/ Chaque éleveur doit présenter des chevaux en bonne santé.
- 2/ Les chevaux doivent être identifiés individuellement conformément à la réglementation en vigueur.
- 3/ Les chevaux doivent être accompagnés de leurs documents d'identifications officiels dûment renseignés.
- 4/ Pour les chevaux provenant des pays étrangers, ils doivent être accompagnés de leur certificat sanitaire officiel intra-communautaire.
- 5/ Les chevaux sont placés sous la responsabilité de leurs propriétaires durant toute la journée du 28 mars 2010.
- 6/ Chaque propriétaire prendra soin d'assurer les animaux et leurs matériels à sa convenance.
- 7/ La Tannerie du Clos Rimbaud s'engage à fournir un point d'attache pour chaque cheval.
- 8/ La Tannerie du Clos Rimbaud s'engage à fournir le fourrage et l'eau nécessaire à chaque cheval.
- 9/ La Tannerie du Clos Rimbaud s'engage à effectuer un contrôle d'admission par un vétérinaire sanitaire.
- 10/ La Tannerie du Clos Rimbaud certifie avoir souscrit une assurance RC n°0206 263 15 à Groupama.
- 11/ La Tannerie du Clos Rimbaud ne prélève aucun pourcentage ou commission sur la vente des animaux.
- 12/ Un rond de longe est mis à disposition de chaque éleveur pour présenter son ou ses animaux.
- 13/ Un espace libre est réservé pour essayer éventuellement les animaux.
- 14/ Le coût de chaque réservation est fixé à **10 euros par cheval** payable à l'inscription.
- 15/ La Tannerie du Clos Rimbaud se donne l'autorisation d'exclure de la vente sans indemnités tout éleveur qui ne respecte pas ce règlement ou qui infligerait des mauvais traitements aux animaux.
- 16/ La Tannerie du Clos Rimbaud ne saurait être tenue responsable des incidents ou accidents qui pourraient survenir aux animaux, à leurs propriétaires ainsi qu'aux éventuels acheteurs.

Le nombre de places proposé sera limité à 80 chevaux pour la journée.